



# BAREME DES HONORAIRES

## Honoraires de Transaction T.T.C. à la charge du Vendeur

(Pour un prix de vente honoraires compris)

- Jusqu'à 99 999 € : \_\_\_\_\_ **10 % TTC** du prix de vente
- De 100 000 € à 199 999 € : \_\_\_\_\_ **8 % TTC** du prix de vente
- De 200 000 € à 299 999 € : \_\_\_\_\_ **7 % TTC** du prix de vente
- A partir de 300 000 € : \_\_\_\_\_ **6 % TTC** du prix de vente

**En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial**

*TVA au taux en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024 : 20.00 %  
Barème actualisé au 1<sup>er</sup> septembre 2024*

## Locations Immobilières

(Locaux soumis à la Loi du 9 juillet 1989 (conforme à la loi Alur))

### 1/ Honoraires location locataires

Organisation des visites, constitution du dossier, rédaction du bail : 10,00 € par mètre carré  
Etablissement de l'état des lieux d'entrée : 3,00 € par mètre carré (+ 2,00 € par mètre carré pour l'inventaire dans le cas d'une location meublée)

### 2/ Honoraires location bailleurs

Organisation des visites, constitution du dossier, rédaction du bail : 10,00 € par mètre carré  
Etablissement de l'état des lieux d'entrée : 3,00 € par mètre carré  
Frais d'entremise et négociation : 100 € TTC

### 3/ Honoraires Gestion

Gestion courante du bien : 6,5% TTC des sommes encaissées (loyers + charges)

### 4/ Frais annexes

Etablissement de l'aide à la déclaration des revenus fonciers :

- 1 à 5 lots : 65 € HT par lot
- 6 à 10 lots : 45 € HT par lot
- 11 à 20 lots : 25 € HT par lot

Vacation, suivi sinistre (incendie, dégâts des eaux...) : 70 € TTC par heure

Frais de renouvellement de bail : 150 € TTC

Suivi de travaux entre deux locations (coordination des corps de métier, présence sur le chantier, vérification des garanties professionnelles...) au-delà d'un chantier de 2000 € TTC : 3,5% TTC du montant du chantier

Frais administratifs (courriers, accès à intranet) : 2,50 € par mois et par lot

[www.agencespapazian.com](http://www.agencespapazian.com)